

LA MASCARADE

ABONNEMENTS

Lyon

Un an. . . 8 fr.

Six mois. 4 fr.

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5, et au Bureau central, rue de la Bourse, 9

LES ANNONCES SONT REÇUES CHEZ M. V. FOURNIER, RUE CONFORT, 14

ABONNEMENTS

Départements

Un an. . . 10 fr.

Six mois. 5 fr.

Étranger

Un an. . . 12 fr.

AVIS AUX MARCHANDS

Depuis le 24 juin, le bureau central de vente de la *Mascarade* est transféré rue de la Bourse, 9

BONIMENT

Le gouvernement commence à être sérieusement embarrassé, car le moment est venu pour lui de faire quelque chose, d'affirmer un principe, de créer un système.

Tant qu'il ne s'est agi que d'épurer, de révoquer des fonctionnaires, d'en nommer d'autres, de prendre des mesures coercitives contre la presse, d'ordonner des poursuites, de mettre en œuvre les parquets, les commissaires et les gendarmes, cela allait tout seul, c'étaient jeux d'enfants, car une semblable besogne est à la hauteur de toutes les capacités.

Le ministre le plus foncièrement nul sait toujours se tirer tant bien que mal de son mouvement préfectoral traditionnel, et il n'est point malaisé d'écrire sur une feuille : *Article I. Le journal un tel est supprimé.*

Mais aujourd'hui que l'épuration commence à s'épuiser, que toutes les préfectures et sous-préfectures sont pourvues de fonctionnaires ayant les poches garnies de circulaires Baulé et Pascal, qu'on a casé à droite et à gauche les amis, les amis des amis, les parents, neveux, cousins, beaux-frères des amis des amis, qu'on n'aperçoit plus à l'horizon administratif l'ombre d'un homme du 4 Septembre, aujourd'hui que les journaux républicains moins violents que les feuil-

les réactionnaires, prêchent tous les jours le calme, la modération, la légalité, et prétent peu le flanc aux mesures violentes, à moins d'y apporter une mauvaise loi criante, aujourd'hui enfin qu'il n'y a plus rien à démolir et à jeter bas, il faut songer à édifier et à construire.

Voilà le difficile et le côté épineux. Le gouvernement du 24 mai en est à son quart-d'heure de Rabelais.

En cette occurrence, on est allé frapper à la porte de la commission de Décentralisation.

— En bien dites donc : et votre loi municipale ?

— Pas encore prête.

— Qu'attendez-vous grand Dieu !

— Nous nous demandons s'il ne serait bon d'accorder un triple vote aux gens qui prennent le froiteur deux fois par semaine, et un quadruple à ceux qui ont une nourrice à domicile.

— Voyons pas de plaisanterie ; apportez votre projet et vivement, que nous ayons l'air au moins de nous occuper d'affaires sérieuses.

Et la commission de décentralisation a livré son ours, — mais un ours singulièrement mal léché.

La commission de décentralisation s'appelle ainsi par une ironie amère, de même que les Furies se nommaient Eumérides, déesses bienfaisantes.

Après avoir fait preuve autrefois, il y a longtemps, de velléités de libéralisme qui effrayaient presque les gens timides, après avoir demandé énergiquement la nomination de tous les maires par le conseil municipal élu après avoir contrecarré M. Thiers qui entendait se réserver cette nomination dans les villes au-dessus de 20.000 h., la commission de décentralisation a subitement retourné son paletot, et montre actuellement une ardeur, une rage de centralisation

qui va jusqu'à inquiéter sa famille.

Pourquoi ? Par cette raison éminemment simple qui est le secret de Polichinelle de tous les revirements politiques :

A savoir que les membres de la dite commission pensaient, grâce à la nomination des maires par le conseil municipal, ressaisir des influences locales dont le faisceau serait une arme de résistance et de combat contre le pouvoir central qui s'appelait alors M. Thiers.

Mais l'expérience ayant mal réussi, les conseils municipaux se composant presque exclusivement de républicains qui nommaient des maires républicains au lieu des chateaux monarchiques qu'on espérait, le pouvoir central enfin ayant changé de nom, et s'appelant présentement *Ordre moral et Cie*, — la commission de décentralisation s'est dit : — Halte-là !

« Je fournis des verges pour me faire fouetter. Il est temps de changer d'exercices et de prendre une autre casaque. »

Voilà toute l'histoire et la vérité pure. Il n'y a pas autre chose.

Le jour où la commission de décentralisation a pensé que décentraliser, leur serait avantageux, elle a décentralisé.

Aujourd'hui qu'elle voit que centraliser est plus profitable et sert mieux ses projets, elle centralise à outrance.

Rien n'est plus simple. De là le projet de loi cocasse qui, tout en laissant la nomination des maires à certains conseils, enlève aux dits maires la plupart de leurs attributions, et ne leur laisse guère que celle des scribes chargés d'enregistrer les naissances et les décès.

Le reste passe aux mains des préfets et sous-préfets.

Seulement il y avait un petit malheur. Sur trente-six mille communes environ

qui composent actuellement la France, il n'y en a pas cinq cents qui jouissent d'un préfet ou d'un sous-préfet.

Comment faire pour les trente-cinq mille-cinq-cents autres ; et si le maire élu n'est autre chose que le secrétaire de sa mairie, quel sera le véritable maire ?

C'est alors qu'est intervenue l'invention mirabolante de l'agent spécial accolé au maire.

Trente-cinq mille cinq cents agents spéciaux ! Et de plus, ces trente-cinq mille cinq cents agents spéciaux, il fallait les réunir, les entretenir, les habiller et les loger, les payer en un mot.

Quelle économie qu'on y apporte, il est matériellement impossible d'avoir un agent spécial à peu près convenable, à moins de quinze cents francs par an, cent-vingt-cinq francs par mois, le prix d'un second clerc de notaire, — soit en tout cinquante et quelques millions de dépenses pour le budget.

Devant ces complications économiques, en présence de ce galimatias administratif, le duc de Broglie qui est bronzé pourtant sur ces sortes de choses, le duc de Broglie qui a le pied marin, le duc de Broglie a reculé, et il a découvert cet ingénieux échappatoire : — *Scindons le projet de loi ; c'est-à-dire renvoyons la nomination des maires à des temps plus heureux pour la logique et le sens commun, et passons au système électoral.*

Là ce n'est guère plus limpide.

Double vote des pères de famille.

Double vote des propriétaires dans leur commune.

Vingt-cinq ans d'âge ; trois ans de domicile pour les uns, un an pour les autres, le diable y perdrait ses cornes.

Néanmoins, comme il faut bien faire quelque chose, comme on ne peut raisonnablement scinder tous les projets de

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LES FÊTES DU SHAH DE PERSE

Décidément on ne lui refuse rien à ce monarque diamanté qui nous arrive du fond de la Perse, comme Zulma Bouffar dans le *Roi Carotte*.

Bals, fêtes, réjouissances, illuminations, chaque nation tient à honneur d'éblouir Nasr-ed-Din par le spectacle de ses richesses et la splendeur de ses services de table.

A Vienne, à Pétersbourg, à Londres, le successeur de Darius s'est vu traité de dîner en spectacles, de bals en illuminations. Les grandes dames russes sont allées lui offrir des bouquets à sept heures du matin, et la princesse de Galles a posé trois quarts d'heure debout à la réception du lord-maire, afin de ne pas manquer l'entrée de cet hôte, en l'honneur duquel les marchands de poissons, les marchands de drap, les cordonniers et les orfèvres de la Cité avaient sorti toute leur argenterie des placards.

Paris ne veut point rester au-dessous de ces éblouissements, et après quelque résistance, le

Conseil municipal s'est décidé à voter une somme suffisante pour couvrir la ville de lampions, de la Madeleine à la Bastille.

Mais tout cela n'est qu'une bagatelle auprès des fêtes qui attendent le shah à Versailles.

Pénétrés d'une admiration profonde à l'endroit d'un bonhomme en qui se résument les vrais principes de la monarchie, qui a droit de vie ou de mort sur ses sujets, qui d'un signe peut faire étrangler les gens qui lui déplaisent, et qui se promène avec des diamants sur toutes les coutures, pendant que la moitié des Persans crève de faim ; remplis d'une admiration sans bornes pour ce monarque qui tomberait de la lune si on lui parlait de République, de droits du peuple ou d'égalité civile, — nos hommes de combat se proposent de montrer à Nasr-ed-Din des choses comme il n'en a pas vu, comme il n'en verra nulle part.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de réceptions, de divers, de soirées ou de spectacles de gala, mais bien d'une série de divertissements dans lesquels les ministres de l'ordre moral, par une marque de condescendance rare, ont tenu à figurer en personne.

Au lieu de laisser ce soin à des exécutants salariés et mercenaires, nos Excellences opèrent elles-mêmes.

Voici le programme sommaire de ces exercices vraiment extraordinaires, programme qui ne donnera qu'une idée incomplète de l'originalité de ce spectacle inattendu.

Jeu du Baquet.

Le jeu du Baquet, en honneur dans les fêtes baladoires, consiste à suspendre à une certaine hauteur un baquet rempli d'eau.

Ce baquet est muni d'une planchette percée d'un trou.

Un amateur en caleçon de bain, assis sur une charrette et armé d'une longue perche, cherche à introduire ladite perche dans l'orifice de la planchette, pendant que le char passe au galop.

Neuf fois sur dix, le champion manque son coup, accroche simplement le baquet, reçoit son contenu sur la tête et sort de là mouillé, trempé, aveuglé, les cheveux en saules pleureurs, l'air déconfit et ahuri comme un barbet qu'on vient de jeter à l'eau.

Il y a de quoi mourir de rire.

Le jeu du baquet sera exécuté par M. Boulé, ministre de l'intérieur.

M. Pascal tirera la charrette.

Tir à l'anguille.

Cet exercice comporte une certaine cruauté, et

demande quelque peu de duré de cœur.

L'anguille vivante est attachée solidement à une corde tendue. Monté sur un bidet quelconque, généralement un âne, un gaillard robuste cherche à arracher la malheureuse bête, dût-il l'étouffer ou lui briser les vertèbres.

L'anguille ainsi suppliciée, saute, frétille, se tourne, se replie, se retourne, et finit souvent par glisser des doigts qui l'étreignent avec une rage cruelle.

M. Ernoul, garde des sceaux, sera le héros du tir à l'anguille, ce qui lui donnera une occasion naturelle de montrer la force de sa poigne.

Afin de donner plus d'attrait au divertissement, il serait question de remplacer l'anguille par un journaliste républicain.

Saut de tremplin.

Tout le monde connaît ça. Faire le saut périlleux, se retourner sur soi-même en bondissant sur une planche élastique.

Souplesse de reins, force de jarrets, agilité nerveuse : telles sont les conditions nécessaires pour cet exercice gymnastique.

Les acrobates adroits compliquent encore sa difficulté, en retombant avec une précision mathématique d'un point de départ fixé sur un point

loi, renvoyer indéfiniment à demain les affaires sérieuses. le gouvernement s'est attelé à la rude tâche de faire jaillir un peu de lumière au milieu de ces ténèbres, de tirer de ce chaos une loi inexécutable.

Et depuis quelques jours, nous assistons à ce ténébreux spectacle de gens qui s'efforcent de couper un cheveu en quatre, d'annihiler le suffrage universel, tout en ayant l'air de respecter, grâce à des combinaisons savantes de domicile, d'origine, de contribution, de propriété, de service militaire, de formes de gilet et de courtes de cheveux.

Vaut-il vraiment la peine de discuter tout cela, de montrer l'inconséquence de ces systèmes, de mettre à nu la fragilité de cet échafaudage ?

A quoi bon ? Racontons plutôt une histoire.

Un bohème de lettres, vide de cerveau, stérile d'idées, habile seulement à culotter des pipes et à faire des carambolages au billard, avait imaginé un système ingénieux de se créer à lui-même des illusions sur ses hautes capacités littéraires et ses succès de théâtre.

Tous les mois il achetait un beau cahier de papier, se mettait à son bureau et écrivait sur la première page en lettres moulées un titre de drame ou de comédie suivi de cette annotation :

Représenté au Théâtre Français le...

Quand le pauvre diable mourut, on trouva dans les tiroirs une quarantaine de ces cahiers. On les ouvrit, c'était du papier blanc, — il n'y avait que le titre.

Ainsi du gouvernement du 24 mai. Son inventaire après décès sera aussi pauvre et aussi mesquin. De beaux titres : *Loi électorale, Loi municipale, Réparation, Conservation, Ordre moral* et le reste — mais derrière des pages blanches.

JACQUES BARBIER.

BIGARRURES

On reproche généralement à M. Ranc de n'être pas venu réclamer lui-même, dans les bureaux de l'Assemblée, la longue lettre publiée par la *République française*, et qui vaut à son auteur un premier acquittement devant l'opinion publique.

Sans contredit, il eût été préférable de faire ainsi, mais à une condition près : c'est que le diapaïon des passions politiques et des haines particulières, fût moins monté autour du député du Rhône.

Quand on rencontre, sinon dans ses juges, du moins dans ses magistrats instructeurs, une ardeur pareille à celle de MM. Raoul Duval et autres, il y a quelque chance pour l'accusé de n'être pas écorché avec tout le calme et toute l'impartialité voulus, et M. Ranc eût couru grand risque de se voir interrompre par l'argument irrésistible du gendarme.

Il a préféré suivre le conseil du chancelier *L'Hôpital* : « Si on m'accusait d'avoir voté les « Tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver. »

Eh, malheureusement, le gouvernement sem-

d'arrivée indiqué d'avance par un objet quelconque : un mouchoir, un chapeau, une pantoufle, etc.

Le sent de tremplin aura pour interprète autorisé Son Excellence Bathie, dont le physique élancé et l'agilité d'allure se prêtent si bien à ce genre d'exercices.

Ne reculant devant aucun obstacle, et désireux d'exécuter le tour dans toute sa précision, M. Bathie sautera à pieds joints sur ses convictions républicaines, et, grâce à une dislocation merveilleuse de la colonne vertébrale, retombera net sur un portefeuille.

Le nouveau Léotard.

Deux trapèzes dans les airs ; au-dessous, un abîme, le budget.

M. Magne bondira de l'un à l'autre avec une légèreté, une adresse, une grâce, à rendre jaloux les Han Lon-Lees, eux-mêmes, sans jamais se laisser choir dans le gouffre béant.

Rompu depuis longtemps à ces exercices de vertiges compliqués de conversions, de virements et de revirements, M. Magne ne peut manquer d'éblouir littéralement le Shah qui n'y verra que du bien.

ble prendre à tâche aujourd'hui, de justifier ces mesures de précaution, puisqu'on vient de procéder récemment à des arrestations d'autant plus inexplicables, que quelques uns des nouveaux incrimés, comme M. Ernest Lefèvre, par exemple, dormaient tranquillement sur leurs deux oreilles, et se reposaient sur la foi d'une ordonnance de non lieu.

Quels sont les faits inconnus qui ont motivé cette reprise de poursuites abandonnées ?

Nous ne le savons encore, mais le gouvernement devrait se rappeler qu'il y a quelque chose de pire que le bouillon réchauffé, c'est la justice réchauffée.

La majorité sévit à l'endroit des élus qui n'adoptent point son syllabus politique pour catéchisme.

Après M. Ranc pourchassé, voici le docteur Thurnig de la Nièvre blackboulé avec 418 boules noires.

Le docteur Thurnig n'avait emporté sur son concurrent M. Gillois, que de 300 voix environ ; certains faits de propagande excessive étaient signalés par les protestations, il y avait aussi quelque part, un dossier de condamnation politique...

Nous ne voulons pas examiner de trop près, si ces crimes abominables, flétris avec indignation par M. Lambert, surnommé Sainte Croix, ne rentrent pas dans la catégorie de ceux du bandit de la fable : *Tondre l'herbe d'autrui*...

Mais, le résultat inévitable de ce harcèlement retentissant de M. Thurnig, accompagné d'une majorité au moins douteuse.

L'expérience est là pour constater ces phénomènes électoraux qui ne ratent jamais.

Repoussé par une assemblée, un candidat est sûr d'être réélu, ses électeurs apportent une sorte d'opiniâtreté à ne point laisser infliger leur arrêt, et le fait s'est produit constamment, même dans les conditions les plus défavorables.

Rappelez-vous M. Marion, député de l'Eure, dont la situation financière, au point de vue des différences, n'était pas parfaitement nette ;

Rappelez-vous M. Bravay, député du Gard, repoussé trois fois, renommé trois fois, quoique sa fortune colossale ne remontât pas, disent les mauvaises langues, à des sources d'une limpidité de cristal.

Au point de vue pratique, la majorité a donc fait, paraissant par respect, de la besogne de singe, en invalidant l'élection Thurnig.

M. Thurnig reviendra, car, en ceci comme en toute chose, les électeurs ont toujours le dernier...

Le projet de loi sur la Légion d'honneur contient un article de sage économie :

Il ne sera fait qu'une nomination sur deux vacances.

Cette disposition est destinée à enrayer le mouvement et à prévenir l'encombrement des boutonnières.

Il résulte en effet d'un rapport récent, que l'ordre de la Légion d'honneur contient 28 ou 30,000 titulaires de plus que la permission. Mais, en présence de ce trop plein de nature à gêner la circulation et à provoquer des accidents regrettables, il nous paraît que la mesure du projet est bien insuffisante et bien faible.

Pourquoi ne pas dire simplement : Personne ne sera décoré pendant dix ans ?

Ce sera un moyen énergique mais nécessaire, de rentrer dans la légalité violée.

Il ne faut pas se le dissimuler : avec 28,000 titulaires de trop, le port du ruban rouge devient un délit caractérisé, et nous ne voyons pas qui pourrait empêcher les sergents de ville d'arrêter les gens décorés et de les conduire au poste pour cause de contravention dûment constatée.

Par conséquent, si vous voulez fonder l'ordre moral sur le respect de la loi, n'hésitez

Danse sur la corde.

Afin de doubler la difficulté, cette corde sera une ficelle.

Le duc de Broglie la traversera au pas, au trot, puis à la course, tenant comme balancier les œuvres de son illustre père.

Après plusieurs pas de caractère exécutés à la manière de Mme Saqui, le noble duc s'arrêtera sur un lieu et fera une omelette :

Omelette d'Orléans, beurre de Corse, fines herbes de Chambord, le tout brouillé ensemble.

Tenant la queue de la pièce avec cette majesté qui ne l'abandonne jamais, le vice-président du Conseil retournera dextrement son omelette par un coup sec de l'art bras et du poignet, et l'offrirà servie chaude à S. M. Napoléon.

Si le Shah la digère, c'est qu'il aura l'estomac solide.

Sauté nautique.

Cela se passera sur le grand bassin de Neptune. Champions. — M. l'amiral Dompierre d'Hor-moy, bonapartiste, M. de la Bouillie, légiti-miste.

pas, faites la part du feu, et imposez une diète de dix ans aux boutonnières voraces, nous n'y voyons qu'un inconvénient, un seul, mais il est grave, à savoir que le gouvernement qui édicterait un décret semblable, — ne se tiendrait pas debout 48 heures.

Point de décorés, miséricorde !... Où trouvera-t-on des convictions inébranlables, des dévouements inaltérables et des attachements incombustibles ?

Ce serait leur ruine complète.

M. Beulé démissionne-t-il ou ne démissionne-t-il pas ?

Voyons, un bon mouvement, et surtout, pas de respect humain...

Démissionner après six semaines d'exercice, sans doute c'est dur, sans doute c'est ridicule, sans doute c'est faire preuve d'une capacité médiocre et d'une solide problématique, mais encore vaut-il mieux s'en aller de plein gré que de se faire demander son tablier. Or, que M. Beulé ne se le dissimule pas, c'est à cette issue fatale qu'il court volontairement.

D-jà les bons collègues ne sont pas contents : ils agitent leurs batons, ils crient à plein gozier, plus par discipline que par conviction ; mais si on les emmène dans un petit coin, si on leur demande entre cuir et chair : Voyons, franchement, qu'en pensez-vous ? Ils vous répondent nettement avec un haussement d'épaules : — Quel... !

Que sera-ce dans quinze jours, si M. Beulé prononce encore deux ou trois discours ?

Et puis, sincèrement, deux mois sans changement de cabinet, cela commence à devenir long et la France s'ennuie.

L'urgence demandée par M. Millaud pour l'abrogation de la loi sur le coportage a eu les honneurs d'un refus bien senti.

La chose allait de soi, et M. Millaud qui connaît ses braves collègues de la Droite, ne s'attendait certainement pas à un autre résultat.

Mais, après tout, ces propositions ne sont pas inutiles, et nous verrions avec plaisir qu'on les multipliat, quand ce ne serait que pour édifier le public sur les dispositions conciliantes de l'Assemblée, et constituer son dossier d'intolérance.

Ces pièces de convictions trouveront leur emploi aux élections prochaines.

Il est sérieusement question de M. Pascal pour une préfecture de premier ordre.

C'est admirable !... Un fonctionnaire commet le plus grossier des péchés...

Où le croit définitivement mis au rancart. Pas du tout, on en gratifie un département et vous le trouvez le lendemain, administrant à tort et à travers cinq ou six cent mille habitants.

Cette mauvaise plaisanterie équivaut à nommer comme major d'hôpital, un chirurgien qui ait la réputation d'estropier tous ses malades.

L'épuration n'était pas encore complète. Un nouveau mouvement préfectoral s'est fait sentir dans l'Official, à peu près en même temps que le tremblement de terre mentionné en Italie.

Ce nouveau mouvement ne s'est fait pas plus que les autres messieurs les légitimistes qui continuent à geindre sur l'ingratitude du gouvernement qui les écarte systématiquement des bonnes places. — si tant est qu'une préfecture ou sous-préfecture soit une bonne place.

Pauvres légitimistes !... Dire que M. Thiers en casait encore quelques-uns, comme M. Guigues, et que le ministère du 24 mai les laisse de côté, ni plus ni moins que les hommes du 4 septembre.

Barques. — L'Aigle et le Lys.

Rameurs. — Vingt électeurs et contribuables. Qui l'emportera, qui fera boire à son adversaire le bouillon traditionnel ?

Nul ne le sait, et les paris sont ouverts. Beaucoup de gens parient pour les rameurs et les prenant à 18 contre un.

En tous cas, dans ces diverses poules, on est unanime à rejeter le coq.

Pantomime finale.

Ces divers exercices d'agilité, d'adresse et de haute école, seront terminés par une grande pantomime participant ingénieusement du ballet et du cirque. On y verra apparaître successivement tous les artistes dans leurs costumes respectifs :

M. Beulé, en homme mouillé, aspergé et boussoillé,

M. Escoul, en hercule de vogue.

M. Bathie, en mailloir clair ;

M. de Broglie, en danseuse de corde ;

L'amiral Dompierre et M. de la Bouillie, en calçons de bain.

M. Pierrot, dit Desseilligny, comme son ho-

monyme, exécutera diverses cabrioles de sa façon, et M. du Barrail, ministre de la guerre, remplira l'emploi du général *Dur-de Cuire*.

Comme intermèdes, un grand nombre de clowns distingués : MM. Hervé, Mayol de Luppié, Paul de Cassagnac, etc., s'administreront une quantité de taloches, de gifles, de bourrades et de coups de pied, à faire croquer de rire les assistants.

Et on verra apparaître au dernier tableau le grand quadrille des cloches par la mère Chagnier en nourrice, M. Benoist d'Azy en pompier, le général Dautemple en bouffon, et le baron Chaurand en pompier.

Et maintenant, que si quelqu'un vient à prétendre que notre programme est de pure invention, et qu'on ne le verra jamais exécuter, — nous répondrons aux incrédules :

— Non, c'est le Shah !

L. LECLAIR.

Le roi des rois a été pincé par un gros rhume en sortant du bal de la Cité à Londres.

Immédiatement, M. Lamouroux, pharmacien et conseiller municipal de Paris s'est empressé de lui expédier une fiole du sirop spécial dont il est l'inventeur.

Il a reçu, dit-on, cet autographe du Shah : « Merci de votre envoi, ce rhume me minait, grâce à vous, je suis guéri de ma toux. »

D'après les dernières nouvelles, on renoncera à donner un ballet dans la représentation de gala de l'Opéra.

On ne saurait trop approuver cette décision. Ce n'est jamais que lorsque les chats n'y sont pas, que les rats dansent.

Mme Beulé, qui ne se trompe pas sur les effets de chaque qui accueillent son mari, est très affectée, paraît-il, de ses mésaventures oratoires et autres.

— En quoi est son portefeuille, lui disait une bonne amie ?

— En peau de chagrin, répondit Mme Beulé ?

ZÉDE.

LA LOI MUNICIPALE

Nous n'avons pas fini de rire.

Après quelques années d'études, de travaux préparatoires, de réunions, de rapports, de contre-rapports, de projets, d'amendements et d'articles additionnels, la commission de décentralisation vient de décider qu'elle n'avait pas encore une idée absolument nette touchant la loi municipale.

La question vient pourtant de faire un grand pas. Il paraît à peu près certain qu'on va s'occuper de savoir... s'il est convenable de séparer la loi municipale de la loi électorale, et la nomination des maires de celle des conseils municipaux.

Scindera-t-on, ne scindera-t-on pas ?

Le centre gauche ne voudrait pas, le centre droit désire scinder, le gouvernement se demande s'il faut scinder ou ne pas scinder.

Des gens passant pour bien informés, assurent que la Commission de décentralisation avait juré sur la tête du duc d'Audiffret-Pasquier de ne présenter aucun projet avant la libération du territoire ; d'autres prétendent que les honorables membres de cette Commission attendent l'issue du procès Bazaine ; certains enfin sont convaincus que sitôt l'Alsace et la Lorraine reconquises, la loi municipale-électorale verra le jour.

Les renseignements de l'Agence Havas et les divers projets récréatifs et amusants dont on remplit les colonnes des journaux, projets qu'en attribue à des réunions n'ayant jamais existé, n'auraient pour but que de faire prendre patience au peuple français et de le distraire entre un discours

de M. Beulé et une réception du Shah de Perse.

Cette explication nous paraît assez naturelle. Nous avons toujours pensé que la durée de domicile fixée à 3 ans, le droit de double vote conféré aux pères de famille et aux propriétaires ayant des immeubles dans plusieurs communes et surtout le mode de nomination des maires par les préfets et les plus forts imposés, sans compter le système des maires qui seraient maires sans être maires, et les maires adjoints, — douce émanation du pouvoir central, — nous avons toujours pensé que ces idées sublimes, pharisaïques, supérieures, qu'elles embrassaient étaient lancées dans la circulation uniquement afin de divertir les populations et leur faire oublier que l'ordre moral n'avait rien ajouté à la prospérité publique et que les centimes additionnels montent toujours.

Quand le moment sera venu de discuter sérieusement un projet sérieux de loi municipale, nous nous proposons de développer la loi suivante, beaucoup plus simple que que les précédentes et qui, nous en sommes convaincus, ralliera la majorité de la Commission :

Art. 1. — A dater de ce jour, les Conseils municipaux et les maires sont supprimés dans toute l'étendue du territoire de l'Ordre moral ;

Art. 2. — Ils seront remplacés :

A. Dans les chefs-lieux de canton, par un gendarme ;

B. Dans les chefs-lieux d'arrondissements par deux gendarmes ;

C. Dans les chefs-lieux de préfectures, par une brigade de gendarmerie ;

D. Dans toutes les autres communes, par le garde champêtre.

Art. 3. — Ces divers fonctionnaires manœuvreront sous l'œil et la surveillance paternelle des préfets.

Art. 4. — Pour Lyon spécialement. Lors des sessions ordinaires et extraordinaires, les heures de réunion seront fixées à trois heures et demie du matin en été, et à quatre heures en hiver.

L'entrée de l'Hôtel-de-Ville aura lieu par balcon de la place des Terreaux.

VÉRITABLE HISTOIRE

DU

PETIT CHAPERON ROUGE

Il y avait une fois une petite fille que l'on appelait le Petit Chaperon rouge, parce que, dans son berceau, on l'avait coiffée d'un bonnet phrygien, et que, depuis, elle avait été vouée au bleu par sa famille.

Elle avait de grands yeux noirs, de beaux cheveux bouclés, et un petit air sérieux qui lui allait à merveille. De plus, c'était une enfant bien sage, qui ne mettait pas ses doigts dans son nez, ne salissait pas ses tabliers blancs, et ne demandait qu'à aller à l'école et à s'instruire. Elle grandissait ainsi tout doucement, raccommode ses robes, épilait ses lettres, ouvrait de toutes parts sa jeune âme à la vie et sa bouche aux baisers !

Un jour, le petit Chaperon rouge alla voir sa grand-mère, qui était encore toute meurtrie des coups qu'une bande d'Allemands lui avaient donnés, en lui prenant ses vaches, ses chèvres, et en mettant le feu à sa chaumière.

Le petit Chaperon rouge lui portait dans un panier, une galette constitutionnelle, un petit pot de beurre électoral, et des friandises libérales que la bonne femme attendait avec impatience pour retrouver le repos et la santé.

La petite fille passait par un grand bois que l'on appelait le Parc de Versailles ; certains historiens ont prétendu que c'était dans la forêt de Bondy que l'événement s'était passé. Nous ne saurions rien affirmer à cet égard. Quoiqu'il en soit, elle rencontra le loup qui avait bien envie de la manger tout de suite ; mais il n'osa pas à cause de quelques bucherons qui étaient dans la forêt et qui jouissaient encore de leurs droits de citoyens ; mais il lui demanda fort civilement où elle allait :

La pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il était dangereux de s'arrêter à écouter un loup, lui dit : — Je vais voir ma mère-grand qui est malade ; c'est moi qui la soigne et la guérirai ; elle doit bientôt me doter et m'établir ; j'aurai alors ma place au soleil, et tous les garçons du village pour amoureux. — Eh bien ! dit le loup, je veux aussi aller la voir ; et nous verrons qui sera arrivé le plus tôt et qui la guérira le mieux !

Le loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui était le plus court, et la petite fille s'en alla par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après les papillons, et à faire des bouquets, des petites fleurs qu'elle rencontrait. Le loup ne fut pas long à arriver à la maison de la grand-mère.

Il heurte. — Toc ! toc !

— Qui est là ?

— C'est votre fille, le petit Chaperon rouge, dit le loup, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre.

La grand-mère lui cria : — Tire la cheville de la bête de Bordeaux, et la bobinette de la République cherra !

Le loup tira la cheville et entra...

Il se jeta sur la bonne femme et la dévora en moins de rien ; car il était fort affamé...

Ensuite, il ferma la porte et s'alla coucher dans le

lit de la mère-grand, en attendant le petit Chaperon rouge qui vint heurter à la porte quelque temps après.

— Toc ! toc !

— Qui est là ?

Le petit Chaperon rouge qui entendit cette voix de sacristie, eut peur d'abord ; mais, croyant que sa mère-grand était enrhumée, elle répondit : — C'est moi votre fille, le petit Chaperon rouge.

— Tire la cheville de l'essai loyal, et la bobinette cherra ! lui cria le loup, en mettant des ut de poitrine dans sa voix.

Le petit Chaperon rouge entra, et... le loup lui dit, en se cachant sous la couverture des institutions existantes :

— Pose la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi.

Le petit Chaperon rouge fit ce qui lui était dit. Mais elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand était faite en son déshabillé.

— Ma mère-grand, que vous avez de grands bras !

— C'est pour tenir des cierges, mon enfant !

— Ma mère-grand, que vous avez de grands yeux !

— C'est l'œil de M. de Goulard, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de drôles de préfets !

— C'est pour mieux t'empoigner, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles !

— C'est pour écouter M. Du Temple et M. Veillot, mon enfant.

— Ma mère-grand, que vous avez de grandes dents !

— C'est pour te manger, mon enfant.

Et en disant ces mots, l'Ordre moral se jeta sur le petit Chaperon rouge et le mangea.

FRONTIN.

Pourquoi la ville de Canton est heureuse

CHINOISERIE

Depuis quelque temps la tristesse régnait dans l'âme des habitants de Canton. On les voyait sur les quais, les places et les rues de la ville promener avec nonchaloir leur mélancolie, et les soupirs qu'exhalait leurs poitrines ne s'éteignaient que pour faire place à de longs bâillements.

C'était une véritable épidémie ! Les constitutions les plus robustes succombaient aux atteintes du mal, que les plus célèbres docteurs de la faculté cherchaient vainement à combattre.

Plusieurs de ces fortes têtes s'étaient déjà arraché la queue de désespoir.

Fait plus grave. Des Marseillais, après quelques temps de séjour à Canton, étaient devenus hypocondriaques.

Les Cantonais s'ennuyaient.

Pour eux, la vie était devenue d'une monotonie effrayante. Le grand Conseil de la Salamandre et le Conseil du Dragon volant, vauquaient aux affaires publiques avec un calme qui désespérait littéralement tous les bons citoyens, le repaire même si fameux des brigands du quartier Grôlé semblait silencieux.

Le gouvernement paternel de Pékin s'émuet ; les représentants du Céleste-Empire usèrent les trois quarts de leur langue et toute leur intelligence à discuter les moyens propices à guérir les habitants de Canton.

On ordonna une fête des lanternes, des prières à Fô, Lao-tsé et Confucius.

Rien n'y fit, — les dieux eux-mêmes étaient dans le marasme.

Les Cantonais baillèrent de plus belle ; on ne comptait plus les mâchoires démanchées ; des magots quittaient leur étagère pour s'étrier à l'aise, l'on vit des dieux en biscuit descendre de leur niche pour venir soupirer avec les mandarins à plusieurs boutons.

Des marchands d'opium étaient sur le point, faute de clients, de fermer leurs officines.

Restait un moyen violent, — on résolut de l'essayer.

Rien ne distrairait les habitants de Canton tant qu'un changement de gouvernement. Malheureusement de ce côté-là, ils sont mal partagés ; dans l'Empire du Milieu, — ainsi nommé parce qu'il se trouve à l'extrémité de l'Asie, les empereurs durent au moins six mois, et souvent les Chinois ont été obligés d'en assommer pour en voir la fin.

Celui qui régnait à cette époque s'appelait Fou-trike. Quoique déjà vieux, il était très-entiché du pouvoir. On se décida à le renverser, dans l'espérance que ce spectacle suffirait à secouer les Cantonais de leur torpeur.

Hélas, l'enthousiasme dura moins qu'un éclair !

Furieux, le nouveau gouvernement allait se porter aux dernières extrémités, lorsqu'il eut recours aux lumières d'un magicien fameux, nommé Buh-lai, ce qui explique comment il fut incontinent éclairé.

Il manquait simplement aux habitants de Canton un gouverneur selon leur goût. Le magicien s'empressa de leur envoyer celui de la province de Ga Ga kao, auquel on donna le bouton de cristal.

Immédiatement les visages des Cantonais redevinrent gais et souriants, et la joie la plus exultante régna partout ; on vit une jeune Chinoise passer la main dans la mèche d'un bonze, un voleur faire risette à un homme de police et un veuf désirer se remarier.

Dès son arrivée, l'ex-gouverneur de Ga Ga kao s'occupa du bonheur de ses administrés. Quand les autres Chinois ou mandarins déjeu-

naient d'une côte de chien roti, de vers à soie frits ou de nids d'hirondelle à la gelée, — lui, déjeunait d'un arrêté.

Les Cantonais adorent les arrêtés.

Le Conseil de l'Œil de Lynx s'assemblait quand le soleil avait détourné ses regards de la terre, — le gouverneur ordonne qu'il se réunira avant le lever de l'astre du jour, — le sommeil prolongé excitant de coupables pensées et étant contraire à l'ordre moral.

A Canton, on enterrait indistinctement les morts lorsqu'ils avaient bien voulu casser leur bambou, — le gouverneur ordonne que ceux qui ne suivent pas la religion de Lao-tsé aient à remercier leur marchand d'opium avant 6 heures du matin pour être enterrés le lendemain à la même heure.

Il fixe le nombre des pleureurs et des pleureuses qui accompagneront le corps, — le cadavre ne comptant pas pour un, néanmoins.

Le palais de porcelaine possède plusieurs entrées ; — il indique qu'à l'avenir on y pénétrera que par une porte.

Etc...

Et ce n'est pas fini.

On attend un arrêté pour ordonner aux gazetiers d'imprimer les nouvelles sur du papier de coton au lieu du papier de soie employé jusqu'ici ;

Un arrêté pour supprimer les jeunes Chinoises servant dans les établissements de thé ;

Un arrêté invitant les maris à rentrer chez eux avant dix heures du soir ;

Un arrêté pour interdire aux militaires l'accès des bonnes d'enfants, et vice-versa ;

Un arrêté pour défendre aux enfants mâles de venir au monde pendant la pleine lune, et aux enfants femelles de voir le jour entre sept heures du soir et sept heures du matin, etc., etc...

L'effet des arrêtés du nouveau gouverneur a été instantané. Canton est d'une gaieté que l'on peut qualifier de folle ; 25 mille habitants y sont déjà morts de fou rire ; 17 mille 500 ont suc omé à la suite de fractures de leurs côtes, 30 mille ont expiré de bonheur rentré, pour avoir essayé de se contraindre.

Bref, la joie débordait tellement de toutes parts, que les survivants, dédaignant le fleuve vert et la rivière jaune, en profitant pour nager dedans.

Et voilà pourquoi les habitants de Canton sont heureux...

Glorie à Fô, Confucius et Lao-tsé dans les cieux !

Longue vie sur la terre au magicien Beu-Lai et à son gouverneur !

H. P.

La Journée de Santa-Cruz.

Nous devons à l'obligeance d'un cabecilla de nos amis qui combat pour la bonne cause en Espagne, des détails d'une irréprochable exactitude sur la vie habituelle et les occupations quotidiennes du vénérable curé Santa-Cruz qui remplit les gazettes de l'ordre moral du bruit de ses exploits, et dont l'Agence Havas nous narre de temps à autre les hauts faits.

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'emploi d'une journée de ce saint homme, de ce chrétien fidèle, de ce catholique érouvé, de ce modèle vivant de toutes les vertus, y compris l'amour de ses semblables.

5 heures du matin. — Le curé Santa-Cruz se lève et implore en ces termes les bénédictions du Seigneur :

« Mon Dieu, c'est par un effet de votre bonté que je vois encore ce jour ; je vous en consacre les pensées, les paroles et les actions, pour votre plus grande gloire et celle de notre bien-aimé roi. Faites, ô mon Dieu, que des voyageurs égarés se présentent déarmés sur notre route, et que des diligences bourrées de piastres s'offrent à notre vue. »

« Faites aussi que nous puissions surprendre quelque patrouille républicaine ou quelques soldats isolés qui se laissent massacrer sans résistance. »

« Mon Dieu, je ne suis qu'une faible créature ; accordez-moi votre secours pour mener à bien les entreprises que je mets sous votre divine protection. »

6 heures. — Le curé Santa-Cruz charge son tromblon en écoutant les rapports de ses espions, et fait un vœu à St Jacques de Compostelle s'il parvient à égorger un alcade dans la journée.

7 heures. — L'humble serviteur du Tout Puissant dit sa messe avec ferveur et donne la communion à ses soûlats.

8 heures. — Ayant appris que les troupes républicaines ont évacué un village, le curé Santa-Cruz s'y transporte, force les caisses publiques, lève une contribution sur les habitants et pille quelques maisons, su pectes de receler des ennemis.

9 heures. — Actions de grâces à Dieu pour cette action d'éclat.

10 heures. — On amène deux Français égarés dans les montagnes. Par un excès de magnanimité, le saint homme daigne ne pas les faire fusiller et les garde seulement comme otages.

11 heures. — Le curé Santa-Cruz, embusqué avec ses hommes, attend une diligence qui est signalée. On récite un chapelet pour le succès de l'expédition.

La diligence est arrêtée, on s'empare de l'argent, des valeurs et des bijoux des voyageurs. Comme l'un d'eux semble ne pas se laisser dépouiller avec enthousiasme, Santa-Cruz ordonne qu'on le tue à

coups de poignard, — pour ménager la poudre. Messieurs les carlistes prient pour le repos de son âme, à l'exemple de leur chef qui récite tout haut le *De Profundis*.

Midi. — L'Angelus sonne, toute la troupe tombe à genoux. Santa-Cruz promet un cierge à N. D. del Pilar s'il a le bonheur d'assassiner un carabinero qui se sera rendu.

Pendant que ses soldats absorbent un frugal repas, le ministre de l'Eternel lit son bréviaire et aiguise son fidèle couteau catalan.

2 heures. — Un train de marchandises s'étant par hasard engagé sur le chemin de fer, Santa-Cruz le fait dérailler et brûler tous les wagons ; un seul mécanicien étant tué, le serviteur de Dieu se rattrape en incendiant une station, et en fusillant la femme d'un aiguilleur et ses enfants en bas âge.

Un *Te Deum* est entonné sur le champ de bataille.

4 heures. — Afin de célébrer cet exploit héroïque, Santa-Cruz ordonne de massacrer trois prisonniers, après leur avoir accordé la grâce de confesser leurs péchés.

Le vénérable curé les absout.

5 heures. — La troupe se dirige vers une embuscade où doit passer une escouade de républicains, en chantant le *Magnificat*.

7 heures. — Une douzaine de soldats surpris s'étant rendus sans conditions, Santa-Cruz les fait déshabiller et ordonne, qu'attachés à des arbres, ils servent de cible à ses excellents compagnons jusqu'à ce que mort s'en suive.

8 heures. — L'Angelus du soir sonne. Les carlistes et leur dévoué capitaine adressent à Dieu de ferventes prières, et se partagent le butin de la journée.

10 heures. — Santa-Cruz, après avoir soutenu son faible corps au moyen de quelque laitage et d'un peu de légumes, se couche en élevant son âme vers le ciel :

« Mon Dieu ! je vous remercie des faveurs dont vous avez comblé aujourd'hui votre indigne serviteur. Je tâcherai de mériter mieux encore les effets de votre bonté, et si le nombre des mécréants que j'ai eu le bonheur de convertir en ce jour est si peu en rapport avec mes désirs et ma bonne volonté, j'espère avec votre aide toute puissante envoyer demain dans un monde meilleur une quantité plus considérable de vos ennemis et des ennemis de mon roi. »

« Permettez, ô mon Dieu ! qu'avant de prendre un repos si peu mérité, je dépose humblement à vos pieds le tribut de ma reconnaissance et l'espérance de continuer demain les exploits que j'ai accomplis en votre nom, au nom de la madone et de tous les saints qui voudront bien intercéder auprès de vous pour m'obtenir une place dans votre paradis, quand ma tâche sera terminée ici-bas. »

Minuit. — Le curé Santa-Cruz rêve qu'il éprouve le bonheur d'incendier un village, de rançonner des voyageurs et de fusiller l'armée espagnole qui vient de capituler pour avoir la vie sauve...

THÉÂTRES

ARRÊTÉ.

Le sous-signé,

Considérant que la température présente n'invite en aucune façon à s'enfermer dans la salle du Grand-Théâtre, fût-elle ornée de la présence des maires dans leur loge ;

Considérant que la Direction, pour combattre les effets de la chaleur, se borne à la reprise de vieux drames offrant peu d'attrait aux amateurs ;

Considérant que les *Pirates de la Savane*, — malgré l'abus des noms d'artistes mis en vedette sur les affiches et l'arrivée du *fakir* qui se livre à des tours connus de la plus haute antiquité, — ne sauraient engager un citoyen à dépenser quelques heures de sa soirée pour assister à une interprétation que les esprits impartiaux qualifient de plus qu'ordinaire ;

Considérant aussi que le plaisir procuré par une représentation des *Pirates* doit être certainement moins vif que la satisfaction éprouvée hors de la salle et gratis par la simple lecture des affiches, réclames, boniments, etc... inventés par la Direction, — dont l'adite n'est point avare, — au contraire ;

Considérant enfin que si ces réclames, affiches et boniments prouvent en faveur de la richesse d'imagination de leur rédacteur, — il est évident que la Direction elle-même regarde ses spectacles actuels comme peu faits pour attirer le public, attendu qu'elle se croit obligée, pour amener la foule (?), d'avoir recours à des procédés de publicité réservés jusqu'à ce jour aux spectacles de foire ou de vogue, mais qui paraissent indignes d'une scène de premier ordre comme celle de Lyon ;

Arrête :

Article premier. — La critique théâtrale de la Mascarade est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Art. 2. — Dans le cas où cette mesure provoquerait une interpellation à l'Assemblée, M. Beulé est invité à ne pas y répondre.

Lyon, le 3 juillet 1875.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés

L'Administrateur Gérant : A. ALRICY.

Lyon. Imp. COSTE-LABAUME, cours Lafayette, 5.

POMMADE MYSTÉRIEUSE
Celle Anti-Pelléaire A BASE D'HUILE DE RICIN
LA SEULE MÉDAILLÉE
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON 1872
Composée par CHESNOL, chimiste, Paris
EN VENTE CHEZ MM.
Savet, rue de la Bourse, pl. des Terreaux, 21.
Bouard, pl. des Terreaux, 3.
Bouard, r. Puits-Gaillot, 3.
Boissard, rue Terme, 31.
Bouffé, rue Saint-Pierre, 21.
Garin, rue Centrale, 37.
Sabot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 47.
Sade, rue de Lyon, 77.
En chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs.

Chemins de fer ROMAINS
Les Coupons du 1^{er} juillet sont payés dès à présent à raison de 6 fr., chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon.
Entrepôt général de toutes les EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
Vente à prix réduits. — On porte à domicile.
Aug. SANTENA, successeur de H. ANDRÉ
5, Place des Célestins, Lyon

ON DEMANDE
Pour donner de l'extension à un commerce, à emprunter 3,000 fr., contre de sérieuses garanties. Participation dans les bénéfices.
S'adresser pour les renseignements à l'Agence générale de Publicité, 14, rue Confort.
AVIS AUX PERSONNES ÉCONOMES
Pour cessation de commerce, vente à prix réduits de belles et bonnes chaussures vendues meilleur marché qu'en fabrique.
A SAINT-CRÉPIN, angle de la rue Jean-de-Tournes et de la place des Jacobins. — Fonds à remettre ou agencements à vendre. Magasin à louer.

SEULE MAISON A LYON
CORSETS PLASTIQUES
Élégance, souplesse
65, rue de l'Hôtel-de-Ville, au premier
MAISON D'ACCOUCHEMENT
M^{me} DUPOURT (discretion)
Tient des Pensionnaires
Lyon, 31, rue Centrale, 31, (Ecrire franco)
LA POUDRE TACHET est la meilleure poudre pour la destruction des insectes.
E. Galzy, successeur, rue Bugeaud, 28, à Lyon
Se vend partout.

PAS DE LOCATION.

Pour 50 Francs on devient propriétaire de LA VÉRITABLE MACHINE À COUDRE ELIAS HOWE. — Passage Hôtel-Dieu, Lyon.

MAISON ELIAS HOWE

ETABLISSEMENT DU MARTOURET

Près Die (Drôme). — 22^{me} année. — 1^{re} fondé. — 3^{me} agrandissement.
BAINS DE VAPEUR RÉSINEUX TÉRÉBENTHINÉS
Résultats merveilleux contre le Rhumatisme, la Goutte, les Affections catarrhales, syphilitiques, Maladies de poitrine, nerveuses. — Docteur BENOÎT, propriétaire directeur, à Die. — Ouverture le 1^{er} juin

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS
SERVICE SPÉCIAL
agence générale de publicité
14, Rue Confort, Lyon

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE LYON 1872
ALCOOL de MENTHE DE RICQLES

Cet Elixir, dont le succès date de 35 ans, est souverain pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc. Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée, bien fraîche, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe de Ricqles est surtout indispensable PENDANT LES CHALEURS où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques et épidémiques. En flacons et demi-flacons portant le cachet et la signature de H. de Ricqles, cours d'Herbouville, 9, à Lyon. Dépôts dans toutes les principales pharmacies, maisons de parfumerie et d'épicerie fine. Se méfier surtout des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqles.

OBLIGATIONS DE LA Ville de Paris (1871)
Tirage du 10 juillet 1873 — 375,000 fr. de lots
VILLE DE PARIS (1869)
Tirage du 15 juillet 1873. — 250,000 fr. de lots
Pour participer aux chances d'un de ces tirages, il suffit de verser cinq fr. par obligation, chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon.

RENTE ITALIENNE 5 %
Paiement immédiat des coupons de juillet en espèces, moyennant 4 pour cent de commission. C. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon

BAINS RÉSINEUX à chaleur sèche et graduée
Ces bains, recommandés par Lyon Médical, se prennent sans fatigue, et leurs principes térébenthinés assurent la prompte guérison des diverses douleurs rhumatismales, telles que névralgie, sciaticque, lumbago, paralysie, raideur et enflure des articulations. Un seul bain suffit pour les rhéumatismes. R. JACQUET, rue Vendôme, 76, Lyon Brotteaux.

PHOTOGRAPHIE A. LUMIÈRE
rue de la Barre, Lyon
Médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon 1872
Seule Maison à Lyon
possédant une organisation spéciale pour les teintures et lavages de têtes (séchage instantané) et la coupe des cheveux microscopiques — ROCHON coiffeur-parfumeur, rue Grenette, 34, le seul 2 fois médaillé à l'Exposition de Lyon, 1872.

HERNIES Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. Par M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier. Lyon, q. Charité, 4

Maladies de la peau
POMMADE Dermophille du D^r Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général, 3 fr. le pot. Dépôt, phar. Abonnel, cours Morand, 12; Seyvet, phar., pl. Croix-Rousse; Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne.

LA FARINE MEXICAINE du D^r Benito del Rio de Mexico, si recommandée contre les maladies de poitrine, se vend dans toutes les princip. maisons
Propagateur : R. BARLIERIN, Tarare.
Lyon, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les pharmacies de France.

M^{me} CHRETIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. M^{me} Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.
9, Rue Bourbon, au 1^{er}, Lyon.

MALTINE GERBAY
LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS
Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomissements, renvois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — Rapport favorable à l'Académie de médecine. — Médaille d'Argent à l'Exposition de Lyon, 1872. — Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

LETRE DE REMERCIEMENTS
au sujet de l'efficacité de l'Eau anathérine pour la bouche du D^r Popp, J.-C., médecin-dentiste.
A Vienne (Stadt, Bognergasse, 2.)
Le soussigné déclare librement et avec plaisir que ses genoux saignent très facilement, ainsi que ses dents ébranlées, ont obtenu par l'emploi de l'Eau anathérine pour la bouche, du D^r Popp, médecin-dent, de la cour impériale d'Autriche, de nouveau leur couleur naturelle, de même que le sang a été arrêté et les dents ont repris leur fermeté. J'en témoigne ici mes sincères remerciements et donne mon approbation à l'emploi que voudra faire de ces lignes M. le docteur, afin que l'efficacité de l'Eau anathérine pour les maladies de la bouche et des dents soit connue partout.
H.-J. DE CARPENTIER.
On peut se procurer cet excellent dentifrice en gros et en détail :
A LYON, Pharmacie Simon, rue de Lyon, 89,
A PARIS, Burger, boul. Bonne-Nouve, 25, Viard & Cie, parfumeurs, rue de la Paix, 4.

EAU MELISSE CARMES
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncope, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.
EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt place des Terreaux 9, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.

NOUVEAUTÉS, CHALES, SOIERIES CONFECTIONS
SPÉCIALITÉ D'ÉTOFFES
Pour ROBES et COSTUMES
DEUIL et DEMI DEUIL
A LA SOUVERAINE
Bertin
connue pour vendre BON MARCHÉ
Place des Jacobins et rue de l'Hôtel-de-Ville, 85 (Ancienne rue de l'Impératrice)
Angle de la rue Confort (LYON)

BOUQUÉRON-LES-BAINS
A 4 kil. de Grenoble. — Saison de 1873. — Ouverture le 1^{er} mai. — Direction médicale du D^r ARMAND-REY, professeur à l'Ecole de médecine de Grenoble. — Hydrothérapie, Bains térébenthinés et de bourgeons frais de sapins, traitement des maladies chroniques, nerveuses, catarrhales, rhumatismales, des maladies des femmes et des enfants. — Etablissement SÉRIEUX le plus complet qui existe et qui possède les plus belles et les meilleures eaux de source pour la pureté, la fraîcheur et la limpidité. — Prix modérés, si admirable, climat tempéré.
AGRANDISSEMENTS considérables cette année : Appartements, salle à manger, office, bains entièrement nouveaux ou mis et meublés à neuf.
Omnibus spécial, place Grenette, café David, à Grenoble, sept départs par jour, voitures de place au même bureau. Route nouvelle.
Pour renseignements on retient des appartements écrire franco au Directeur de **BOUQUÉRON-LES-BAINS**

BIÈRES de 1^{er} CHOIX
Déjeuners et Soupers à la carte
ALSACIENNE
Le plus vaste Etablissement de Lyon
Rue de Lyon, 18, r. Poulaille, 22, r. Dubois, 25

Précieuse découverte BRUNISSEUSE LEON
Pommade végétale, composée par un savant chimiste. Cette pommade rend promptement aux cheveux décolorés leur couleur primitive. — PRIX du pot, 4 fr. — Dépôt Général chez M^{me} Gérard, c. de Brosses, 4, et chez les principaux parfumeurs. — à Paris, Maison Guignot aîné, rue de Tracy 8.

HYDROTHERAPIE
Bains de vapeur térébenthinée
INHALATION, PULVÉRISATION, BAINS MÉDICAMENTEUX
LYON, QUAI DE SERIN, 69, LYON.
Sous la direction du docteur JOBERT, officier de la Légion d'Honneur Appareils complets d'hydrothérapie, piscines, gymnase, chapelle, eau de source abondante, vaste PARC, CHALET et PAVILLON MEUBLES. — S'adresser au comptable de l'établissement.

ANTI-MITES
COMPOSITION D'AROMATES VÉGÉTAUX
Préservatif certain des Fourrures, Cachemires, Lainages, Tentures. Succès garanti. — Se trouve Maison Virviel-Filliat, place des Terreaux, 2 chez tous les principaux parfumeurs
Bottes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. — Expédition en tous pays.

EAU-MÈRE de GOUDRON NORVÈGE
Guérit rapidement les affections des bronches et des voies urinaires et facilite étonnamment la digestion. Le flacon 1 fr. 50, le demi-flacon 80 c. — Dépôts : Estragnat, pl. Kisther; Bouchet, pl. de la Comédie; Fléau, r. de Chartres; Baverel, pl. du Pont; Vial, à Vaise; à la Croix-Rousse et dans toutes les pharm.
MACHINES A COUDRE
E. HELIE
LYON
99 et 100
r. de l'Hôtel-de-Ville

MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU
GUÉRISON prompte, radicale et peu coûteuse. — De 9 h. du matin à 9 heures du soir.
Rue Lanterne, 17. 2^e Lyon

GUÉRISON PARFAITE des Maladies Secrètes
Béatitude des Organes & Vires du Sang, parle ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIONNÉ
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste Pharmacien de première classe
Rue Pizay, 12, 1^{er} étage, Lyon
Allée de traversée, rue Arbre-Sec, 9

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 69
A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'été et des fêtes, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix immense et extraordinaire de Chapeaux de paille anglaise, d'Italie, palmier, Panama et Maïlle, Chapeaux de feutre, alpaga et couteils.
TOUS CES ARTICLES SONT VENDUS AU PRIX DE FABRIQUE.

Préparés par Déchemaux, Pharmacien
ELIXIRS PUY N^{os} 1 et 2
PURGATIFS ET DÉPURATIFS
Les résultats obtenus par ces Elixirs dépassent toutes les prévisions. Il n'est presque aucune maladie qu'on ne puisse atteindre par ces régénérateurs du sang. Succès assuré

ELIXIR PUY N^o 1
Infaillible contre les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, migraines, nerfs, etc.

ELIXIR PUY N^o 2
Infaillible contre rhumatismes, paralysies nouvelles, jaunisse, dartres, tumeurs, acrétes du sang, etc. — Chez PUY, inventeur, 41, rue Neuve, aux Charpenne, près Lyon, et chez les pharmaciens. — Le flacon, 31. 50

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON en 1873

CARTES D'ABONNEMENT
L'Administration de l'Exposition vient de fixer de la manière suivante le prix des cartes d'abonnement :
Entrée permanente pour une personne. Fr. 30
Carte de famille, par personne. — 25
Carte mensuelle (entrée permanente pendant un mois) — 15

TOURNIQUETS
Le prix d'entrée, aux tourniquets, est fixé à 50 c. par personne, pendant la durée des installations.
Le soir, après la fermeture des galeries, le prix d'entrée dans le parc est réduit de 0, 50 c. à 0, 25 c.

ALPININE Tiiane dépurative, tonique et rafraîchissante guérit Constipation. Maux d'estomac
LE LIN PIFFAUT
PILULES CAUVIN le meilleur des Purgatifs.
Pharmacie Simon, rue de Lyon, 89

Un des meilleurs Chocolat est le
CHOCOLAT DONNEAUD
Usine de la 1^{re} d'Or, à Lyon.

Compagnie générale D'AFFICHAGE
Nombreux emplacements réservés
14, Rue Confort, 14, Lyon.